

Saints et héros de France

UNE lumière resplendissante ne cesse de répandre sa clarté sur toute l'histoire de votre peuple : cette lumière qui, même aux heures les plus obscures, n'a jamais connu de déclin, jamais subi d'éclipse, c'est toute la suite ininterrompue de saints et de héros, qui, de la terre de France, sont montés vers le ciel. Par leurs exemples et par leur parole, ils brillent comme des étoiles au firmament *quasi stellae in perpetuas aeternitates* (Dn 12, 3), pour guider la marche de leur peuple, non seulement dans la voie du salut éternel, mais dans son ascension vers une civilisation toujours plus haute et plus délicate.

Saint Remi qui versa l'eau du baptême sur la tête de Clovis ; saint Martin, moine, évêque, apôtre de la Gaule ; saint Césaire d'Arles, ceux-là et tant d'autres, se profilent avec un relief saisissant sur l'horizon de l'histoire, dans cette période initiale qui, pour troublée qu'elle fût, portait cependant en son sein tout l'avenir de la France. Et sous leur action, l'Évangile du Christ commence et poursuit, à travers tout le territoire des Gaules, sa marche conquérante, au cours d'une longue et héroïque lutte contre l'esprit d'incrédulité et d'hérésie, contre les défiances et les tracasseries de puissances terrestres, cupides et jalouses. Mais, de ces siècles d'effort courageux et patient devait sortir enfin la France catholique, cette *Gallia sacra* qui va de Louis, le saint roi, à Benoît-Joseph Labre, le saint mendiant ; de Bernard de Clairvaux à François de Sales, à l'humble curé d'Ars ; de Geneviève, la bergère de Nanterre, à Bernadette, l'angélique pastourelle de Lourdes ; de Jeanne d'Arc, la vierge guerrière, la sainte de la patrie, à Thérèse de l'Enfant-Jésus, la vierge du cloître, la sainte de la « petite voie ».

Cardinal Pacelli, futur Pie XII (1939-1958), légat de Pie XI, le 13 juillet 1937,
à Notre-Dame de Paris

Saint Michel

PARMI les dons que la France a reçus de l'amour de son Christ, il en est un que nous avons beaucoup trop oublié, et que tout doit nous rappeler en ces jours d'orage : c'est l'attribution du grand saint Michel pour archange protecteur. (...)

Quel est l'instrument extérieur et visible dont Dieu se sert le plus souvent pour faire triompher sa cause ? Un peuple choisi et privilégié, qu'il constitue en quelque sorte son porte-glaive. Avant Jésus-Christ, ce fut le peuple hébreu ; depuis Jésus-Christ, c'est le peuple franc. Cette mission, qui d'ailleurs n'est nullement exclusive, a été suffisamment démontrée ; je la suppose ici admise, et je conclus : si saint Michel a été le patron spécial de l'ancien peuple, chargé seulement de garder le feu sacré de la promesse, combien plus légitimement ne doit-il pas l'être du peuple nouveau, chargé de défendre, de propager, de consolider le règne du Sauveur déjà venu et vivant dans son Église ?

Et ceci n'est point pure conjecture. Avant la ruine du temple de Jérusalem et la dispersion des Juifs, quand déjà tout présageait l'horrible catastrophe, on entendit, au rapport de l'historien Josèphe, les anges du sanctuaire s'écrier : « Sortons, sortons d'ici ! » Un ancien texte rabbinique ajoute que les régions occidentales furent dès lors confiées au gouvernement de saint Michel : comme si, justement à cette heure, le glorieux archange s'était envolé vers Rome et vers nos contrées, pour en prendre possession et y établir le siège de son nouvel empire en sorte que l'on put dire, au sens religieux, et avec une légère altération des vers fameux de Corneille :

Un grand destin commence, un grand destin s'achève ;
Solyme est prête à choir, et la France s'élève.

La France chrétienne, en effet, ne devait pas tarder à naître et à grandir, pour devenir dès son berceau, sous l'égide de saint Michel, le soldat du Christ et de son Église.

Au fond de la baie formée par la jonction des côtes de Normandie et de Bretagne, à deux kilomètres environ du rivage, un mont s'élance d'une base de 900 mètres de circonférence jusqu'à 80 mètres au-dessus des flots. (...)

L'an 708 eut lieu la fameuse apparition qui donna tant d'éclat au culte de saint Michel sur ce rocher prédestiné. Une nuit, saint Aubert, évêque d'Avranches, fut averti, par révélation céleste, de construire, au sommet du mont, un temple en l'honneur du grand archange. Une deuxième et une troisième apparition ayant dissipé les premiers doutes du pieux pontife, il se mit résolument à l'œuvre. La dédicace de la nouvelle église se fit avec une grande solennité le 16 novembre 709. La fondation d'une abbaye bénédictine y assura la pompe et la perpétuité du service divin ¹.

¹ — Voir *Acta Sanctorum*, Bolland., XXIX^e die septembris.

A partir de cette époque, le mont Saint-Michel – tel fut désormais son nom – devint le but d'un pèlerinage qui n'a pas discontinué jusqu'à la Révolution et qui a repris dans ces derniers temps, comme tous les autres, sur la terre encore très chrétienne de France. Il n'est point d'honneurs que nos rois n'aient rendus à saint Michel, se plaisant à lui donner le titre et le rang de « prince de l'empire des Gaules » : *princeps imperii Galliarum*. En 813, Charlemagne, sur la décision du concile de Mayence, ordonne que la fête de saint Michel soit solennellement célébrée dans toute l'étendue de ses États. Sous les faibles successeurs du grand empereur, Rollon et ses Normands respectent la sainte montagne ; bien plus, ils rivalisent de zèle et de magnificence avec les plus religieux monarques pour glorifier le patron de l'Occident. Saint Louis fait à deux reprises le pieux pèlerinage : aussi a-t-il soin de couronner son incomparable sainte chapelle d'une statue colossale de l'archange, statue toujours debout après tant de siècles, et naguère encore – on peut le croire – miraculeusement épargnée par les flammes de la Commune.

En 1332, Philippe VI marie son fils Jean à Bonne, fille du roi de Bohême, et choisit le jour de saint Michel pour l'armer chevalier. La cérémonie eut lieu à Paris au milieu d'un grand concours de princes et de barons. En rattachant à cette date populaire une aussi auguste solennité, Philippe de Valois ne faisait qu'imiter les anciens rois de France, Charlemagne et ses successeurs, qui, comme l'atteste la *Chanson de Roland*, tenaient souvent leurs cours plénières à la saint Michel. C'était aussi le jour préféré des engagements les plus sacrés et les plus irrévocables. Sous le même règne, l'effigie de l'archange terrassant le dragon à l'aide de la croix fut gravée sur des pièces de monnaie appelées anges d'or ou angelots. Saint Michel y apparaît revêtu des attributs de la dignité royale : il porte la couronne fleurdelisée, et sa main gauche s'appuie sur l'écusson de France.

Charles VI fit mettre son image au pinacle de Notre-Dame des Champs, et voulut qu'une des portes de sa capitale, appelée jusque-là porte d'Enfer, prît le nom de l'archange. Le Paris moderne conserve un précieux vestige de ces antiques souvenirs dans son boulevard et sa fontaine monumentale de saint Michel.

Charles VII n'hésita pas à lui faire honneur de ses victoires sur les Anglais. C'est en effet saint Michel (...) qui nous envoya l'héroïne de Vaucouleurs. Il apparut plusieurs fois à la jeune bergère, il lui révéla sa mission, il l'aida constamment à la remplir, et plus tard Jeanne disait à ses juges : « Je le voyais comme je vous vois. » C'est pourquoi, aussitôt après la délivrance d'Orléans, Charles fit peindre sur ses drapeaux l'image de son cher protecteur, avec deux belles devises tirées des saints livres. L'une portait : « Voilà que Michel, l'un des premiers entre les princes, est venu à mon secours ¹ », l'autre : « Nul ne m'assiste en toutes ces choses, si ce n'est Michel, votre prince ². »

Plus tard, Charles VII voulut éterniser sa reconnaissance par la création d'un ordre de chevalerie « en l'honneur de Mgr saint Michel, ce vaillant champion de la gloire de

¹ — *Ecce Michael, unus de principibus primis, venit in adiutorium meum* (Dn 10, 13).

² — *Nemo est adiutor meus in omnibus his, nisi Michael, princeps vester* (Dn 10, 21).

Dieu »¹. Mais Dieu réservait l'exécution de ce projet à son fils Louis XI, qui arrêta, en effet, les statuts de la nouvelle institution et les promulgua le 22 décembre 1469. (...)

François I^{er}² et Henri II, à l'exemple de leurs ancêtres, firent en personne le pèlerinage du Mont, et maintinrent les prérogatives de l'ordre de chevalerie établi par Louis XI. Mais l'abbaye, tombée en commende, ne tarda pas à déchoir de son antique gloire.

Depuis la mort de Charles IX, les rois de France, bien que ne visitant plus le sanctuaire national, ne cessèrent pourtant pas de favoriser la dévotion des peuples envers le saint archange. Par lettres patentes de 1585, 1588 et 1601, Henri III et Henri IV confirmèrent les privilèges de la confrérie fondée à Paris en faveur des pèlerins du mont Saint-Michel.

Sous les règnes de Louis XIII et de Louis XIV³, la discipline régulière refleurit parmi les moines ; les ruines accumulées par la guerre et par le temps furent en partie réparées ; le titre de chevalier de Saint-Michel, que le roi s'honorait de porter, était toujours environné d'un grand prestige, et la piété publique n'oubliait pas le chemin de la sainte citadelle de la religion et de la patrie.

Louis XV lui-même, à l'aurore d'un règne que saluaient tant d'espérances, se souvint de saint Michel. En 1722, à l'occasion de son sacre, il fit à la cathédrale de Reims un présent digne de la munificence royale : c'était un soleil d'argent doré, du poids de 125 marcs, soutenu par deux anges, dont l'un, saint Michel, « le protecteur de la France », offre à Dieu l'épée, et l'autre la couronne du jeune roi. (...)

ALET père Victor S.J., *La France et le Sacré-Cœur*, 7^e éd., Paris, Dumoulin et Cie,
1892, p. 51 à 59.

¹ — Le mont Saint-Michel fut l'une rares places fortes que les Anglais ne purent occuper pendant la guerre de cent ans. (NDLR.)

² — Sur ce roi, voir, dans la partie « Erreurs et reniements de la France », l'article « Sa politique étrangère indifférentiste à partir de François 1^{er} ». (NDLR.)

³ — Sur ce roi, voir, dans la partie « Erreurs et reniements de la France », l'article « Le césarisme de sa monarchie absolue ». (NDLR.)

Saint Martin

VIVANT ou mort, le héros apostolique de nos contrées domine toute notre histoire, au-dessus des princes, qui, devant lui, ont incliné leur sceptre, au-dessus des révolutions, qui n'ont pu effacer de la terre sa mémoire bénie. Il apparaît à notre époque de pygmées comme un géant d'une espèce éteinte, et celui qui essaye de mesurer sa hauteur n'aboutit qu'à mesurer sa propre petitesse. Qu'on vienne parler de l'œuvre des conquérants, de la gloire des fondateurs d'empires, en face de l'œuvre et de la gloire de ce conquérant des âmes, de ce fondateur de la France catholique ! Voici un homme qui, jeté par les événements loin de son pays natal, entreprend de subjuguier par sa seule parole une immense région, qu'il ne connaît pas, et des populations grossières, hostiles à ses idées. Il n'appréhende rien, et rien ne lui résiste. Il prêche une religion surnaturelle, et on le croit. Il demande que des malades soient rendus à la santé, et les voilà guéris, que des morts vivent, et les voilà debout. L'enthousiasme populaire le place à la tête d'un diocèse renfermant quelques chrétientés éparses, quelques bourgades à peine civilisées : il le laisse couvert d'églises qui, semblables à des phares propices, répandront autour d'elles la lumière et la vie. Il se fait une solitude au milieu du monde, et gouverne de là toute une cité, toute une province, sans cesser un instant de vaquer à l'oraison et de former des disciples. Ce domaine ne suffit pas à sa dévorante activité : il parcourt les champs de la Gaule, s'enfonce dans les montagnes, pénètre dans les vallées les plus retirées, et, à sa voix, une nouvelle classe de chrétiens semble sortir de terre. Il paraît chez les grands pour défendre les petits, chez les souverains pour arrêter le cours de leurs violences. Puis il meurt, et, plus aimé, plus redouté que jamais, du fond de son tombeau, il refoule la barbarie extérieure, intimide les oppresseurs du pauvre, châtie le parjure, verse une pluie de bienfaits sur la multitude des malheureux et des faibles, protège et dirige dans le chemin de la vertu des corporations, des groupes nombreux, des sociétés entières. Je le demande à tous les hommes de bonne foi, n'est-ce pas là une œuvre infiniment supérieure à celle des génies les plus vantés ? Et la merveilleuse puissance dévolue à ce grand serviteur de Dieu, qui était en même temps un grand serviteur du peuple, n'était-elle pas, à elle seule, une institution sociale, institution plus féconde, plus avantageuse cent fois que les inventions des législateurs humains, et même plus sincèrement démocratique ? Les sophismes dont l'esprit public est aujourd'hui saturé conduisent les masses à l'aveuglement, à la ruine, au massacre : la foi les amenait aux pieds du thaumaturge, d'où elles s'en retournaient guéries, consolées, réconfortées. On ne peut s'empêcher de reconnaître dans ce secours permanent une faveur exceptionnelle ménagée à notre pays par le Dieu qui aimait les Francs et qui avait décrété leur grandeur.

Saint Martin avait si bien été créé en vue de la France, que les principaux traits de notre caractère national et de notre rôle historique se trouvent réunis et préfigurés dans sa personne, comme l'image de l'Église universelle se réfléchissait par avance dans la destinée des anciens patriarches. Il a été soldat : la France est devenue à son tour le soldat de Dieu (*bellator Domini*), et la valeur guerrière a été de tout temps son apanage. Il a été moine et pontife : elle a donné à la chrétienté des légions de clercs illustres et vertueux, tant séculiers que réguliers. Il a été apôtre et missionnaire : quelle race plus que la nôtre a semé l'Évangile sur les terres païennes ? Quel peuple a porté plus loin le flambeau de la foi et de la civilisation ? Le type séculaire de la nation française existe vraiment en germe dans celui de son ancêtre spirituel ; on dirait qu'il l'a réellement engendré. Il a du moins été placé en face de son berceau comme un vivant modèle, comme le moule de son esprit et de ses brillantes qualités. Doit-elle, après quinze siècles, cesser d'en offrir la fidèle reproduction ? Poussera-t-elle jusqu'au bout la tentative insensée de dépouiller sa physionomie naturelle pour contrefaire celle des peuples dont le front n'a pas été marqué du sceau de Jésus-Christ ? Nul ne saurait l'affirmer ; mais le jour où elle ne serait plus la nation martinienne, elle serait bien près de n'être plus la nation très chrétienne, car ces deux titres ont toujours été inséparables chez elle, et, dès lors, sa raison d'être sur la terre disparaîtrait. Si, au contraire, elle sait renouer à temps la chaîne à moitié rompue qui l'unissait à son puissant protecteur, cette chaîne, n'en doutons pas, la retiendra sur le bord de l'abîme...

LECOY DE LA MARCHE Albert (archiviste-paléographe), *Saint Martin*, 3^e édition, Tours, Éd. Mame, 1920, p. 610 à 612.

Sainte Geneviève

GENEVIÈVE, née à Nanterre ¹, au territoire de Paris, fille de Sévère et de Géruntia, fit briller dès ses plus tendres années l'éclat d'une rare vertu. L'évêque Germain d'Auxerre, allant en Bretagne avec Loup de Troyes, pour extirper les restes de l'hérésie pélagienne, ayant aperçu Geneviève, reconnu et prophétisa qu'elle serait agréable à Dieu et illustre par la sainteté de sa vie. Lui ayant demandé si elle voulait consacrer à Dieu sa virginité, Geneviève répondit avec un visage plein de modestie qu'elle le désirait vivement et uniquement. Germain, entrant donc dans l'Église, avec un nombreux cortège de peuple, imposa les mains à la jeune fille et la consacra vierge, au milieu du chant des psaumes et des plus solennelles oraisons. Le lendemain, lui ayant demandé si elle se souvenait encore du vœu qu'elle avait fait, elle l'assura qu'elle s'en souvenait, et qu'avec l'aide de Dieu elle persévérerait dans son propos. Alors, l'évêque aperçut à ses pieds, non sans une volonté de Dieu, une pièce de cuivre marquée d'une croix ; il la ramassa, la donna à la vierge, et lui ordonna de la porter à son cou, et de ne plus désormais souffrir la parure d'un collier qui ne sied point à une épouse du Christ.

Elle excella par le don et l'abondance des miracles, surtout à l'égard des énergumènes qu'elle délivrait de la tyrannie des démons, en les oignant d'une huile bénite. Elle fit plusieurs prophéties, entre autres à l'approche d'Attila, roi des Huns. Elle exhorta les habitants de Paris à ne point abandonner leurs foyers, et à ne pas transporter ailleurs leurs biens, promettant que la ville tiendrait debout, tandis que d'autres cités plus fortes étaient renversées. L'événement prouva la vérité de la promesse et on l'attribua à la protection de Geneviève. Pendant une famine, et dans une grande cherté de vivres, elle fournit à la ville une grande quantité de blé, et distribua des pains à d'innombrables pauvres. Toutefois, malgré tant de miracles, elle ne put échapper à la haine et aux insultes des malveillants. Germain, se rendant une seconde fois en Bretagne, l'alla trouver, et par ses divines paroles la consola de toutes ces calomnies, puis, adressant au peuple une grave remontrance, il fit voir le grand mérite de Geneviève devant Dieu, et montra le lieu où elle répandait ses prières, tout arrosé de ses larmes.

De la quinzième à la cinquantième année de son âge, elle ne rompit le jeûne que le dimanche et le jeudi, par un peu de pain d'orge et quelques mets cuits quinze jours à l'avance, afin qu'ils fussent moins succulents, sans autre breuvage que l'eau fraîche. Après ce temps, à la persuasion des évêques, auxquels elle eût jugé un grand crime de ne pas obéir, elle usa de petits poissons et de lait. Une si grande vertu ne put être longtemps sans franchir les limites de la Gaule. Siméon le Stylite, ayant ouï le bruit de ses miracles, voulut se recommander à ses prières. Enfin, ses admirables vertus, comme l'écrivit Bède,

¹ — Née vers 420 et morte vers 501. Sa fête se célèbre le 3 janvier. Sa vie fut rédigée vers 519. (NDLR.)

éclatèrent au loin, et elle vieillit dans le service du Christ jusqu'à l'âge de quatre-vingt ans. Grégoire de Tours dit encore d'elle : « Sainte Geneviève qui, dans son corps mortel, fut si puissante qu'elle ressuscita un mort, fut ensevelie à Paris dans la basilique des saints apôtres Pierre et Paul ; les prières faites à son tombeau obtiennent souvent d'être exaucées et surtout les fièvres les plus opiniâtres cèdent souvent à la vertu de son intercession. »

Vierge fidèle, ô Geneviève ! Nous vous rendons gloire pour les mérites que le divin Enfant s'est plu à réunir en vous. Vous êtes apparue sur notre patrie comme un ange tutélaire, vos prières ont été longtemps l'objet de la confiance des Français et vous vous êtes fait gloire, au ciel et sur la terre, de protéger la capitale du royaume de Clovis, de Charlemagne et de saint Louis. (...)

Veillez, ô puissante bergère, sur la ville qui vous est confiée ¹. Gardez-la des excès qui semblent quelquefois la rendre semblable à une grande cité païenne. Dissipez les tempêtes qui se forment dans son sein ; d'apôtre de l'erreur, qu'elle consente enfin à devenir disciple de la vérité. Nourrissez encore son peuple qui meurt de faim mais soulagez surtout ses misères morales. Calmez ces fièvres ardentes qui brûlent les âmes, et sont plus terribles encore que ce mal dévorant qui ne brûlait que les corps. Près de votre sépulcre vide ², du haut de la montagne que domine le vaste temple qui s'élève sous votre nom et reste vôtre de par l'Église et nos pères, en dépit des entreprises répétées de la force brutale, veillez sur cette jeunesse de France qui se presse autour des chaires de la science humaine, jeunesse si souvent trahie par les enseignements mêmes qui devraient la diriger, et assurer à la patrie des générations chrétiennes.

Dom GUERANGER, *L'Année liturgique*, Mame, « Le Temps de Noël », p. 117 à 120, qui donne la légende que le bréviaire de Paris de 1680 a consacrée à sainte Geneviève, et qui a été conservée dans les éditions suivantes.

¹ — La ville de Paris. (NDLR.)

² — L'église Sainte-Geneviève, au sommet de la montagne de même nom, a été transformée, comme l'on sait, en « Panthéon » réunissant les restes des « grands hommes » de la république anti-chrétienne. (NDLR.)

Sainte Clotilde

MES frères, parler de sainte Clotilde¹, c'est évoquer le baptême du roi Clovis, à Reims en 496, en la fête de Noël – c'est rappeler la bataille et la victoire de Tolbiac avec la promesse fameuse : « Dieu de Clotilde, si vous me donnez la victoire je me ferai chrétien » –, c'est faire allusion à cette merveilleuse histoire de grâce divine, d'honnêteté conjugale, de bravoure héroïque qui est le principe de la France chrétienne.

Mais souvenons-nous aussi que parler de sainte Clotilde, c'est évoquer l'étonnante vertu d'une chrétienne parmi les difficultés extrêmes et dans une époque de ténèbres et de sauvagerie. Il suffit de parcourir le livre de Grégoire de Tours pour savoir à quoi s'en tenir sur la brutalité, l'impudicité, le caractère parfois monstrueux de la lointaine époque où Clotilde était appelée à devenir sainte et le devint effectivement.

La fin du cinquième siècle et tout le sixième furent des temps de misère et d'horreur difficiles à imaginer. Mais dans ces temps malheureux et horribles, il y eut une petite chrétienne qui se laissa élever pieusement – qui devint l'épouse, inflexible dans la foi, d'un prince barbare et qui obtint sa conversion ; – il y eut quelques évêques indéfectiblement attachés au *Credo* de Nicée ; – bref, il y eut, dans ces temps de misère et d'horreur, la sainte Église qui continuait par les prêtres et par les saints, et voilà pourquoi les chances de l'hérésie furent renversées et la vraie tradition fut sauvée.

*
* *

Les chances de l'hérésie furent renversées. Et cependant elles étaient immenses. Clotilde elle-même était la seconde fille d'un roi hérétique. Elle naquit en Bourgogne vers 476 ; or, les Burgondes qui régnaient sur toute cette province étaient ariens. Ariens, qu'est-ce à dire ? Ils ne reconnaissaient pas en Jésus-Christ, en notre Sauveur adorable, né de la Vierge, immolé pour nos péchés et ressuscité le troisième jour, le Fils unique du Père, son Fils consubstantiel. Ils avaient éliminé le consubstantiel du *Credo*. Dès lors, ils ne vénéraient pas en Marie la véritable Mère de Dieu. Par ailleurs, ils refusaient le latin pour la célébration liturgique. Enfin, en ce qui touche l'état sacerdotal, les évêques et les prêtres ariens admettaient tranquillement le mariage. Or ces disciples d'Arius, qui avaient complètement changé la religion chrétienne et la Tradition de l'Église, formaient la grande majorité des barbares et ces barbares ariens étaient déjà les maîtres de la Gaule, de l'Espagne et de l'Italie ; ils régnaient sur la Bourgogne, la Lombardie, le Midi de la France

¹ — Née vers 475, morte le 3 juin 545. Sa fête est le 3 juin. (NDLR.)

et la moitié de l'Espagne. Ariens étaient les Burgondes, et les Goths étaient ariens et les Wisigoths étaient aussi ariens.

Cependant, la fille du roi arien Chilpéric de Bourgogne avait une mère catholique, Carète. Elle fut donc élevée dans la religion catholique ainsi que sa petite sœur Sédelobe. Privées de leur père encore toutes petites, les deux orphelines, Clotilde et Sédelobe, allèrent vivre à Genève, peut-être parce qu'elles étaient plus libres d'y pratiquer leur religion. Sédelobe ne tarda pas à prendre le voile et à fonder un monastère ; pour Clotilde qui vivait dans la piété et la pureté, en relation constante avec sa sœur devenue moniale, elle fut bientôt demandée en mariage par un prince païen, Clovis, le roi des Francs, établi à Paris et à Soissons.

Clovis n'était pas intoxiqué par l'hérésie arienne ; loin de croire de travers en Jésus-Christ, il n'y croyait pas du tout, loin d'être la victime d'un christianisme falsifié, il n'était pas chrétien du tout. Et la nation franque, aux destinées de laquelle il présidait, se trouvait exactement dans la même situation : cette nation était païenne comme son roi. A vues humaines et selon toutes les probabilités, Clovis et son peuple auraient dû imiter l'exemple des autres barbares. On pouvait s'attendre à ce qu'ils passent à l'arianisme. Quelle vraisemblance que la petite nation franque ne tombe point dans cette hérésie, alors que tous les autres nations barbares y avaient cédé ! Les chances étaient pour l'arianisme, mais les chances furent renversées.

Pourquoi ? Parce que Dieu suscita une épouse chrétienne, la reine Clotilde, admirable par la patience et la douceur et surtout par la fermeté de la foi. Vous savez comment elle n'épousa Clovis (qui, épris d'un grand amour, était venu à sa rencontre au village de Villery près de Troyes) que sous la réserve expresse du baptême de leurs enfants. Vous savez l'épreuve de la jeune mère : leur premier enfant vient à mourir peu après le baptême ; lors de la naissance d'un second enfant, un an après, Clovis répugne beaucoup à le faire baptiser ; il accepte cependant et cet enfant grandit sans donner d'inquiétude¹. Clovis devient de jour en jour plus sensible au rayonnement des vertus chrétiennes qu'il admire chez son épouse, par ailleurs, il admet l'influence sanctifiante de sainte Geneviève, cette vierge chrétienne, fort avancée en âge, à laquelle le roi et la reine rendent souvent visite. Clovis est déjà marié depuis quatre ans. Restera-t-il païen ? Embrassera-t-il la secte d'Arius comme les autres barbares ? Se rendra-t-il enfin au Dieu de Clotilde, à ce Jésus qui est vrai Fils de Dieu, qui nous a rachetés dans son sang, qui a fondé l'Église et qui ne cesse de l'assister ? Clovis est dans l'hésitation, mais les hasards de la guerre vont l'obliger à choisir. Vous connaissez le signe demandé à Dieu par ce roi païen, au plus fort de la mêlée et dans la crainte de la déroute : « Dieu de Clotilde, si vous me donnez la victoire, je me ferai chrétien. » Le signe est accordé, la victoire est gagnée sur les Alamans et le jour de Noël 496, le roi des Francs, instruit auparavant par l'évêque de Reims, saint Remi, est baptisé à Reims avec son fils Thierry et trois mille de ses guerriers. (Sans doute furent-ils baptisés par aspersion). L'alliance de la nation franque

¹ — Peu après sa naissance, il tomba gravement malade, et ce furent les prières de Clotilde qui obtinrent de Dieu qu'il eut cette bonne santé. Voir le récit de saint Grégoire de Tours, dans la partie « Documents » de ce numéro. (NDLR.)

avec le Christ fut scellée en cette nuit bénie, la nuit de Noël 496. Les Francs ne tarderaient pas à dominer sur les autres barbares, ceux-ci passeraient à la religion de leurs vainqueurs ; l'arianisme ne serait plus bientôt qu'un souvenir. Du Nord au Midi, de Soissons à Toulouse, de Nantes à Lyon, la France de saint Remi, saint Avit et saint Césaire, notre France échapperait bientôt à l'empire des ariens. En cette nuit bénie de Noël 496, grâce au baptême de l'époux de sainte Clotilde, les chances de l'arianisme étaient renversées.

*
* *

Je ne m'attarderai pas sur la vie de Clotilde après le baptême de Clovis ; je vous rappellerai seulement que le Seigneur permit pour la sainte une longue suite d'épreuves très cruelles ; et la sainte les supporta avec une vaillance admirable. Quinze ans après le baptême de Clovis, elle devenait veuve, âgée de moins de quarante ans. Ses fils ne lui donnèrent pas de consolations, bien au contraire. Clodomir, Childebert et Clotaire devaient en effet se conduire trop souvent comme des brutes qui font horreur.

Clodomir, après avoir fait prisonnier son oncle Sigismond avec sa femme et ses deux fils, n'hésita pas à les faire assassiner. Lui-même devait périr peu après dans une bataille et, par une juste punition de son meurtre, il eut la tête tranchée et promenée au bout d'une pique. Clotaire, le frère du roi assassin Clodomir, devait être à son tour un roi assassin : d'accord avec Childebert, il n'hésita pas à faire poignarder deux des fils de Clodomir ; le troisième, Clodoald, échappa comme par miracle et trouva refuge dans un pieux monastère qui devait par la suite prendre le nom de Saint-Cloud. Loin de se laisser abattre, de céder au désespoir, la mère infortunée redoubla de prières et de bonnes œuvres. Réfugiée à Tours, auprès du tombeau de saint Martin, elle se dépensa sans compter pour l'Église et pour les pauvres à tel point que, lorsqu'elle mourut en 545, elle n'avait plus rien à distribuer. Comme l'écrit saint Grégoire de Tours : « Fidèle au service de Dieu, elle ne se laissa pas séduire par la puissance royale de ses fils, par leurs richesses ou par l'ambition du siècle, mais elle arriva à la grâce par l'humilité. » Le 3 juin de l'an de grâce 545, la pieuse petite sœur de la moniale Sédelobe, l'épouse inflexiblement chrétienne de Clovis, la reine sage et pacifique, la mère au cœur broyé, la femme demeurée forte et remplie de bonté au milieu des pires détresses, en un mot la sainte par qui la France devint chrétienne, rendait à Dieu son âme, en confessant la Trinité. – La France chrétienne commençait. La Tradition de l'Église était continuée.

*
* *

Malgré la nuit barbare, la Tradition ne serait pas interrompue – le consubstantiel serait toujours chanté ; l'état sacerdotal, avec le célibat, serait maintenu dans sa dignité ; le latin resterait la langue liturgique. La Tradition persisterait parce qu'il y avait eu des saints

(de saintes femmes comme Clotilde, de saints évêques comme Remi) pour maintenir la foi ; parce que, vaille que vaille, les princes temporels devaient instaurer des coutumes chrétiennes. Et cependant l'horreur de ces temps était extrêmement sombre.

*
* *

Quelles conclusions dégager de cette vie de sainte Clotilde ? Que les chances du démon (démon de l'hérésie, démon de l'immoralité) seront renversées jusqu'à la fin. Lorsque le démon semblera l'emporter définitivement, le Christ apparaîtra et ce sera la parousie. Mais enfin il viendra des temps où l'esprit d'une restauration temporelle chrétienne sera plus réduit encore qu'il ne l'était à l'époque des barbares, adeptes de l'arianisme et dominateurs du monde romain. Sommes-nous entrés dans cette période ? Même s'il en était ainsi, nous devons travailler à une restauration temporelle chrétienne.

Et quelle sera la récompense, dans le temps, des efforts et de la fidélité des simples fidèles et des prêtres qui voudront imiter l'exemple de sainte Clotilde ou de saint Remi ? Elle viendra de toute façon, cette récompense ; ces saints aboutiront toujours, au moins un peu, même dans le siècle présent mais peut-être n'atteindront-ils qu'un petit nombre. Je ne sais. D'une chose je suis sûr, c'est qu'il ne faut pas craindre et qu'il faut imiter cet exemple – afin que, serait-ce en de petits bastions imprenables, « France et chrétienté continuent ».

J'ai souvent pensé à la vie de sainte Clotilde recluse dans sa maison de Tours, à sainte Radegonde derrière la clôture du monastère de Poitiers. Quels pouvaient être les sentiments de leur cœur pendant que leurs enfants ou leurs cousins, les grands du royaume et les puissants seigneurs, se massacraient sans merci, dévastaient les campagnes et les villes, détruisaient peu à peu ce qui subsistait de romanité ? Dans la nuit barbare envahissante, ces saintes admirables ont gardé leur lampe allumée – la lampe de l'oraison et des bonnes œuvres, spirituelles et temporelles. Elles ont maintenu contre la barbarie quelques bastions de prière, d'honneur, de culture parce que leur âme était fixée en Dieu. Nous est-il demandé de faire autre chose ? Et la grâce ne nous serait-elle pas accordée de le faire ? C'est impossible que la grâce ne nous soit pas accordée.

Extraits d'un panégyrique prononcé par le père Roger-Thomas Calmel O.P. à Vivrières, village proche de Villers-Cotterêts, où sont conservées les reliques de sainte Clotilde, et publié par *L'Ordre français*, juillet-août 1966, p. 26 à 33.



Charlemagne

DEPUIS longtemps, la Providence versait dans son creuset les meilleurs éléments de la race franque et en faisait sortir des types de plus en plus remarquables, jusqu'à ce qu'enfin elle en tirât l'exemplaire le plus complet et le plus achevé, l'homme qui porte ce nom unique dans l'histoire : Charlemagne ! Ce personnage sans pareil, le plus grand de tous les rois chrétiens, remplit toute son époque et forme un siècle à lui seul. Son étonnante supériorité est due, non pas à l'énorme prépondérance d'une faculté spéciale, comme chez beaucoup d'autres grands hommes, mais à l'harmonieux équilibre de toutes, réunies au suprême degré dans la même personne. Telle paraît être la nature particulière de son génie, qu'en rien il n'excède la mesure, et qu'il déploie en tout une grandeur soutenue et indéfectible. Il excelle aussi bien dans les arts de la guerre que dans ceux de la paix, et toujours il se montre supérieur à sa fortune. Avant tout, il possède ces deux maîtresses qualités de l'homme d'État : la justesse du coup d'œil et la fermeté de la main. Son intelligence est immense, sa volonté est invincible. Il n'est aucun besoin social qu'il n'ait entrevu ou cherché à satisfaire. L'administration, la législation, l'instruction publique, les arts et les lettres, le commerce, l'industrie passionnent également ce grand esprit ouvert à toutes les idées. Sa pensée se meut avec un calme imperturbable au milieu d'un monde de préoccupations les plus diverses, sans se laisser ni accabler par leur poids, ni troubler par leur multiplicité. Chose rare, même chez les intelligences les plus puissantes, il voit à la fois l'ensemble et tous les détails, et il n'y a rien qui lui paraisse au-dessus ni au-dessous de son génie. C'est du camp d'Herstal, en pleine guerre de Saxe, que nous le voyons correspondre avec Alcuin sur des problèmes d'astronomie. Pendant qu'il fait le partage de son Empire ou qu'il trace le programme des études supérieures de la nation, il détermine dans un capitulaire les espèces de plantes que l'on cultivera dans ses jardins, et il règle la manière dont les enfants doivent apprendre à chanter les psaumes dans les écoles. Tout ce qu'il entreprend, il le poursuit avec une ardeur qui ne se dément pas, aussi longtemps qu'il n'a pas atteint le but. Il ne commence rien qu'il n'achève, et, bien qu'il soit habitué à tout mener de front, il soigne chaque chose comme s'il ne s'occupait que de celle-là. (...)

L'immense Empire édifié au prix de tant de sueurs – est-il nécessaire de le dire ? – était essentiellement pacifique. Toutes les guerres de Charlemagne avaient pour but la paix, et il n'en a pas fait une qui n'ait été indispensable à la tranquillité du monde. Jamais l'épée ne fut dans une main humaine un plus puissant instrument de civilisation. L'Église, avec autant de raison qu'au temps de Clovis, pouvait dire qu'elle triomphait partout où le roi des Francs remportait la victoire. Les conquêtes de Charlemagne étaient, comme l'a dit Bossuet, la dilatation du royaume de Dieu. Les missionnaires marchaient à la suite de ses soldats dans les bruyères de la Saxe et dans les plaines du Danube, et plantaient la

croix de Jésus-Christ partout où ils trouvaient la trace des pas des Francs. Charlemagne prêtait à leur apostolat le plus puissant concours. C'est notamment sous son patronage que travaillèrent les Lebuin, les Liudger et les Villehad, ces héritiers de saint Boniface auprès de la dernière nation germanique restée païenne. (...)

Le combat pour la civilisation, c'est vraiment tout le règne de Charlemagne. Sous sa conduite, l'Europe chrétienne lutte avec une infatigable vigueur pour la conquête des suprêmes biens de la vie sociale. Tout entière à ce grand effort, elle n'a pas le temps de se livrer à la jouissance, et elle ne connaît pas les dangereuses voluptés qui viennent, au lendemain de la victoire, énerver le vainqueur sous prétexte de le délasser. Elle a gardé les habitudes austères du travailleur qui amasse de la richesse. Sans être pauvre, elle ignore le luxe. Prise dans son ensemble, elle a une simplicité de mœurs qui est le gage d'une bonne santé, et une naïveté d'impressions qu'on ne rencontre que dans les jeunesses vierges.

Car c'est, en résumé, le trait distinctif de Charlemagne d'avoir été une force intelligente au service de l'Église. Tout ce qu'il a fait de grand, il l'a fait sous son inspiration ou à son exemple. Ses réformes dans l'ordre moral et intellectuel, c'est l'Église qui les a inaugurées, et les capitulaires dans lesquels il les consacre ne sont autre chose que des délibérations conciliaires appliquées à la société civile. Par les mille canaux qu'ouvrait sa législation, le fleuve de la vie religieuse versait dans les institutions temporelles la surabondance de sève qui débordait de son sein. Ce serait une étude bien séduisante que celle qui consisterait à suivre de près ce vaste travail d'irrigation sociale. On ouvrirait d'un côté le recueil des conciles de la Gaule, et de l'autre, celui des capitulaires des rois francs ; on noterait, dans celui-ci, tous les articles consacrant quelque réforme civilisatrice, puis, après en avoir fixé la date, on feuilletterait celui-là, et toujours on finirait par y découvrir, en le remontant comme on remonte les grands cours d'eau, le même article formulé bien auparavant par un concile d'évêques. On pourrait refaire cette vérification en sens inverse, en notant successivement toutes les prescriptions conciliaires, et en cherchant ensuite à les retrouver dans la législation civile. Cette fois, l'étude donnerait des résultats nouveaux, car on rencontrerait plus d'une mesure excellente qui, décidée par un synode, n'a point passé dans la loi temporelle, ou n'y a passé que tard et d'une manière imparfaite, le civilisateur laïque n'ayant pu suivre l'Église que d'un pas inégal dans la carrière où elle s'avancait devant lui.

Une telle constatation n'enlève d'ailleurs rien à la gloire de Charlemagne. Mieux que tout autre, il savait que la civilisation se s'improvise pas dans la pensée des hommes de génie, mais qu'elle s'élabore graduellement par l'application des principes immortels dont l'Église chrétienne a reçu le dépôt. Il connaissait à fond ces principes et leur valeur. Nourri, dès le commencement de son règne, de l'étude du droit canon, et faisant de la *Cité de Dieu* sa lecture favorite, il avait toujours devant les yeux l'idéal d'un gouvernement chrétien. Il n'eut pas d'ambition plus haute que de modeler le plus fidèlement possible la société des hommes sur cette société parfaite dont l'Église lui offrait le type. Aucune préoccupation ne revient plus souvent dans ses capitulaires que celle de mériter la protection divine, en étendant le règne de Jésus-Christ. On eût dit que les canons de l'Église étaient devenus la seule source de la législation civile. Il rendit les dîmes

obligatoires, il sanctionna tous les empêchements canoniques du mariage, il prescrivit d'observer le jeûne des Quatre-Temps, il ordonna de célébrer dignement le dimanche par le repos et par l'assistance aux offices religieux. Par endroits, ses capitulaires ne sont qu'une paraphrase du décalogue, et on ne sait, en l'écoutant, si on entend parler un père de l'Église ou un chef d'État.

Dans ses relations avec l'Église, il ne faisait que se conformer à la pensée de son temps, ou, pour mieux dire, à la pensée chrétienne de tous les temps, en plaçant au premier rang de ses devoirs l'obligation de la défendre et de la protéger. Les paroles qui ouvrent le recueil de ses capitulaires sont bien remarquables sous ce rapport : elles contiennent la formule de cette obligation inscrite jusque dans son titre officiel : *Charles, par la grâce de Dieu, souverain du royaume des Francs, défenseur et auxiliaire dévoué de la sainte Église dans tous ses besoins*. Et, tant qu'il vécut, il justifia ce titre glorieux. L'Église trouva en lui le champion intrépide de ses droits et le protecteur bienveillant de ses intérêts, partout où elle travaillait et combattait : à Rome, où il affranchit définitivement les papes de la tyrannie des Lombards, dans l'Empire franc, où il mit le bras séculier au service des prescriptions fondamentales de la loi chrétienne, et chez les barbares, où le prestige de son nom fut la meilleure sauvegarde des missionnaires.

Reconnaissante de ce qu'il faisait pour elle, l'Église ne s'effrayait pas de voir plus d'une fois le protecteur prendre l'allure d'un tuteur. Comme elle était rassurée sur son orthodoxie et sur sa bonne volonté, elle laissait dans ses mains, sans scrupule, une partie des prérogatives qu'elle avait, en d'autres temps, refusées énergiquement à des monarques moins dignes de sa confiance.

S'il intervint parfois d'une manière indiscrete dans l'administration des choses ecclésiastiques, ce ne fut pas comme un César revendiquant la direction de la société spirituelle, mais comme un fidèle dévoré d'un zèle sincère pour la maison de Dieu. Il se bornait à user de son autorité pour faire respecter les canons, et jamais il n'imposa à l'Église d'autres lois que celles qu'elle avait faites elle-même. *Decrevimus juxta canones*, dit-il dans son premier capitulaire, et, en effet, ce document, comme tous ceux dans lesquels il légifère en matière ecclésiastique, est presque exclusivement composé de fragments de décisions conciliaires. Jamais la papauté, dont il se proclamait le défenseur, ne se vit contester par lui les droits de son magistère infaillible et de sa juridiction suprême sur le monde chrétien. Même à Francfort, il donna un éclatant exemple de son respect pour l'autorité disciplinaire du souverain pontife. Voulant attacher à sa personne, avec la qualité de chapelain, un évêque que ses devoirs retenaient sur son siège épiscopal, il ne le fit qu'après en avoir obtenu l'autorisation du pape Adrien I^{er}. Bien plus, comme pour protester d'avance contre l'accusation de s'être arrogé, dans l'Église, le rôle d'un pape laïque, il a marqué lui-même, en termes explicites, l'idée qu'il se faisait de sa position dans le monde catholique. Dans sa lettre à Léon III, il se compare modestement à Josué, combattant dans la plaine, tandis que le pape, nouveau Moïse, prie sur la montagne pour le salut de l'armée fidèle. Pour qui sait lire, ces réminiscences bibliques prouvent, à n'en pas douter, qu'à ses yeux, le vrai chef du peuple chrétien était le pape, et que le roi des Francs n'était que l'épée tirée pour le service de l'Église.

Extrait de KURTH Godefroid, *Les Origines de la civilisation moderne*, Bruxelles,
Albert Dewit, 1912.



Saint Bernard

La vraie histoire de la France est celle de ses saints
Henri Pourrat

IL est né au château de Fontaines, devant Dijon. De la hauteur, on voit s'en aller la plaine de la Saône, courir et bleuir le Jura, et les Alpes, par-delà, bleuir plus encore, comme les grands châteaux d'on ne sait quelle terre promise. Le ciel lointainement tout de blanc et de bleu semble, de ce côté le matin, le parvis de lumière où Notre-Dame attend ses chevaliers. Ce n'est pas impunément qu'un enfant a cela devant soi à l'âge où ses regards sont encore solennels. Bernard sera le chevalier de Notre-Dame – Notre-Dame, le mot est de son fait, comme le *Souvenez-vous*. Comme l'invocation : *O clemens, o pia, o dulcis Virgo Maria*, à la fin du *Salve* –. Il sera le héraut de ce pays plus vrai que la terre, de ce côté de lumière qui en l'orientant lui donne seul un sens.

Bernard sait que le surnaturel existe. Et il le sait avec une telle intensité que ce monde devant lui, trop naturel, il le changera comme pas un réaliste ne l'aurait pu. (...)

Bernard, le grand moine blanc, c'est la vocation portée à son incandescence. Si mortifié qu'à peine veut-il conserver quelque sentiment pour les choses du corps : le dortoir, il ne peut dire s'il est de plafond plat ou voûté, et il lui arrive de boire de l'huile pour de l'eau. Il est esprit. Mais l'esprit lui donne tout. Comme on moissonne, les moines qui voient qu'il ne sait pas s'y prendre et qu'il n'en peut plus, lui ordonnent de s'asseoir. Il le fait, par obéissance. Seulement il demande à Dieu de pouvoir travailler comme les frères ; et, de ce jour, il est aussi bon moissonneur que les autres.

Dormir ? A quoi bon dormir ? Il lit, lit les Écritures. A Châtillon, les chanoines ne lui ont point fait étudier les lettres saintes. – Déjà dans les collèges on préférerait l'humanisme à un mysticisme dangereux. – Mais là aussi, la méditation dans la solitude lui donne tout. Avec un sourire, il dira qu'il a eu pour maîtres les hêtres et les chênes.

Du reste, c'est cela : sans plus de doute qu'un arbre, il croît, il monte, il tourne toute sa feuille vers le soleil de Dieu.

Deux années de Cîteaux. Puis l'abbé établit un monastère dans une vallée, près de l'Aube. Comme elle est sauvage et infestée de voleurs, on la nomme la Vallée de l'Absinthe. On la nommera bientôt la claire vallée, Clairvaux. Bernard sera le supérieur. (...)

Il prêche, il parle aux foules, et en grand orateur. Il écrit, il va toucher les esprits, et en grand écrivain – son latin est le meilleur depuis celui de saint Augustin. Seuls, aujourd'hui, les érudits lisent son œuvre, les *Traité*s, les *Sermons*, les *Lettres*. Nombre de passages fleuris, mais passionnés, pourraient pourtant parler aux cœurs fidèles.

Ses écrits sont une même action que sa vie. S'il se dresse contre Abélard, c'est qu'Abélard lui semble peu fidèle. Il le fera condamner au concile de Sens. Mais quand Pierre le Vénérable l'appelle auprès de l'adversaire qui est mourant à Cluny, saint Bernard accourt, vient donner le baiser de paix.

Il a combattu l'hérésie. Et au temps, en 1130, où un second pape, Anaclet, s'est fait élire contre Innocent II, il a effacé le schisme. Au concile d'Étampes, on s'en est remis à lui. Il lui faut ensuite persuader le roi d'Angleterre, gagner l'empereur, tel évêque, procéder de tous côtés à des accommodements, courir, parler, supplier. Un concile se réunit à Pise : c'est lui qui en est l'âme. A Milan, on l'acclame : il a à refuser des évêchés, trois archevêchés... Enfin, au bout de sept ans, il n'y a plus de schismatiques, l'Église est une. (...)

Peut-être a-t-il été trop chevalier ? Il a armé l'Europe contre les Sarrazins. La menace montait devant la chrétienté. Le roi de France le pressait. Lui, qui voit les difficultés, se tourne vers le pape. Le pape Eugène III, son moine de Clairvaux, promulgue enfin la bulle. Bernard, sur la terrasse de Vézelay, prêche la seconde Croisade – c'est en 1146, pendant la semaine sainte –, soulève les foules, groupe barons et rois. Mais ses conseils ne sont pas suivis. (...)

Il ne devait pas penser, d'ailleurs, que les coups d'épée et la mort fussent ce qu'il y avait de pire pour des chevaliers, mais plutôt la lâcheté dans le refus d'assistance. On dit que Suger avait l'idée d'une croisade nouvelle dont saint Bernard, cette fois, eût été le chef militaire. Suger mourut.

Et saint Bernard, en 1152, est sur son lit de mort. L'archevêque de Trèves vient le supplier d'aller à Metz où bourgeois et nobles désespérément s'entretuent. Il se lève, puisqu'il le faut, et il y va. Il fait un miracle, il guérit une pauvre femme agitée d'un tremblement convulsif. Cela lui permet, difficilement, de se faire écouter. La paix faite, il revient à Clairvaux, demande à ses moines qu'on ne lui demande plus de ne pas mourir, et il meurt le 20 août 1153, à neuf heures du matin.

Si l'on songe à tout ce qui est dû à cet homme et à son ordre cistercien, à la civilisation du gothique et des chansons de geste, des croisades et de la chrétienté, on se dit que ce XII^e siècle, si grand avant le XIII^e siècle, le siècle de saint Louis, il faudrait le nommer le siècle de saint Bernard.

Extraits de POURRAT Henri, *Saints de France*, DMM [tous droits réservés ; reproduction interdite sans autorisation], 1991, p. 95 à 101.

Saint Louis

LA Providence ne devait-elle pas – autant que ce langage est permis –, à une telle nation, à une telle société, un chef de tous points digne d’elles ? Un roi de France s’est rencontré qui, prenant à la lettre les promesses du baptême de Clovis et le sublime programme de Charlemagne, a réalisé dans sa plénitude l’idéal même de la monarchie chrétienne : j’ai nommé saint Louis.

Est-ce parce qu’il entend remplir auprès de ses sujets, et jusque dans le reste de la chrétienté, le rôle de « sergent de Dieu », que saint Louis nous apparaît comme par excellence le roi très chrétien ?

Sans doute, mais ce ne serait point assez ; si, plus que nul autre, il a mérité ce titre, c’est en raison de ses vertus chrétiennes, vertus privées ; c’est en raison de sa politique chrétienne, vertus publiques. Chrétien, il l’est jusqu’à la moelle. Quel est à ses yeux le plus noble titre dont il s’honore ? Celui de fils de France, ou celui d’humble enfant de l’Église ? Il vous répondra qu’il souhaiterait qu’on l’appelât Louis de Poissy, en souvenir du sanctuaire où l’eau du baptême l’a purifié.

Fidèle aux leçons de sa mère, il estime que perdre l’état de grâce en se rendant coupable d’un péché grave est un pire malheur que perdre la vie. Cesser de recevoir, ne fût-ce que quelque temps, les sacrements, par suite d’une de ces excommunications dont on était alors si prodigue, lui paraît chose si douloureuse qu’il obtient des papes de grands privilèges qui l’en mettent à peu près complètement à l’abri, lui et les siens. Au moment où il excommunie les princes qui continuent à reconnaître Frédéric II, Innocent IV se rencontre à Cluny avec le roi de France.

La prière est le perpétuel aliment de son âme ; même dans ses chevauchées de guerre, il récite les heures canoniales. Tout roi et grand roi qu’il puisse être, il s’est agrégé au tiers-ordre du pauvre d’Assise.

Il est humble, il est mortifié, miséricordieux, charitable.

Mais surtout il est juste et la justice est une vertu royale, vertu publique autant que privée. C’est sur le solide terrain de la justice que se rencontrent en lui le roi et l’homme. « Cherchez premièrement le royaume de Dieu et sa justice ; le reste vous sera donné par surcroît. » Voilà l’unique règle de sa conduite et cela à tous risques.

Un après-midi de Vendredi Saint, il récite pieusement dans sa chapelle l’office des *Ténèbres*. Au nom du Christ qui ce jour-là a pardonné, on essaie de lui arracher la grâce d’un grand coupable. Son doigt se pose sur ce verset du psaume : « Bienheureux ceux qui observent le jugement et font justice en tout temps ! »

Qu’il s’agisse de ses rapports avec ses sujets, ecclésiastiques, seigneurs, bourgeois, gens du menu peuple, la loi de justice est imposée à tous ! Les conseillers ne manquent pas pour murmurer à son oreille l’éternelle maxime : « Diviser pour régner. » Non ! Non !

Point de cela : la paix, la réconciliation ! Chercher d'abord le royaume de Dieu et sa justice ! Eh quoi ! même avec l'étranger, même avec l'adversaire du dehors, l'Anglais ou l'Allemand ? Oui, même avec eux. Il rend au roi d'Angleterre telles provinces confisquées par son aïeul et qui semblaient indispensables à l'unité du royaume. Il ne tient qu'à lui d'écraser l'empire allemand au plus fort de sa lutte avec le pape. Il ne se croit pas le droit d'aller jusque-là, craignant de commettre une injustice. De même, il n'a pas hésité à exécuter le testament de son père, à démembler au profit de ses frères le domaine royal !

Ô prodige ! Tous ces actes de justice lui tournent à bien.

Les barons, convaincus que Dieu est avec lui, cessent de le combattre ; ses frères acquièrent de nouveaux domaines qui reviendront au royaume ; le roi d'Angleterre se reconnaît son vassal pour tout ce qu'il possède encore sur le sol français et de longtemps ne renouvellera plus ses incursions. Le pape et l'empereur le traitent en arbitre et c'est lui, le roi capétien, qui fait figure d'empereur.

C'est lui qui prend en main les intérêts de la chrétienté ; c'est lui qui réveille parmi les princes et les peuples l'idée de la croisade, presque partout éteinte ; lui qui conduit son peuple en Égypte. De graves fautes sont commises ; tout semble perdu ; le roi est prisonnier. Le prestige de ses vertus éblouit et fascine le musulman ; ce vaincu consacre quelques années à régler les affaires de la Terre Sainte ; l'Europe entière a les yeux fixés sur lui. Comme l'apôtre, il a le droit de s'écrier : *Cum infirmor tunc potens sum !* « Quand je suis faible, alors je suis puissant ! »

Rentré dans son royaume, il y fait régner la loi de Dieu ; ses enquêteurs royaux, la plupart hommes d'Église, dominicains ou franciscains, recherchent et répriment autant qu'ils le peuvent tous les abus. Pas plus que Philippe-Auguste, pas même à l'égard de l'Église qu'il aime tant, il ne fléchira sur ses droits, quand il est sûr que ce sont des droits. Nulle usurpation n'est tolérée.

Le dernier effort de son règne sera pour répondre à l'appel angoissé des papes qui supplient l'Europe déchirée par les guerres civiles de s'unir contre l'Islam enivré de ses récentes victoires.

S'il le faut, Louis IX partira seul. Mais, ô merveilleux et saint combat ! Clément IV qui l'a souhaitée, cette croisade, voit le roi de France si affaibli par la maladie, il le sait si nécessaire au royaume et à la chrétienté, que c'est lui maintenant qui le conjure de rester. « J'irai », reprend Louis, et le roi fait accepter du pontife le sacrifice vers lequel il court. Il part, il aborde à Tunis. Quel sceau catholique et français vous avez mis, ô roi, sur ces deux terres d'Égypte et de Tunisie où la France devait plus tard si glorieusement reparaitre !

La mort, presque la mort du martyr, est la récompense d'un tel héroïsme chrétien. Échec politique apparent, mais qui achève de consacrer le saint roi aux yeux du peuple, dont il fut le maître et le père. Désormais, il incarnera l'idéal de bonté, de dévouement, de justice, de courage, de vertu que les chrétiens peuvent espérer de leurs princes.

Extrait de BAUDRILLART Mgr, *La Vocation catholique de la France et sa fidélité au Saint-Siège à travers les âges*, Paris, Éd. Spes, 1928, p. 78-83.



LE SEL DE LA TERRE

Donner le goût de la sagesse chrétienne

*Revue trimestrielle
de formation catholique*



Maintenir et conserver la saveur du sel de la doctrine quand tout autour devient insipide par la suite de l'abandon de Dieu, c'est le défi que la revue s'impose par son nom même. Le *Sel de la terre* vous offre tous les trois mois des articles simples, diversifiés, adaptés et d'une sûreté doctrinale éprouvée afin de nourrir votre vie spirituelle.

- **Simple**, le *Sel de la terre* ne requiert de ses lecteurs **aucun niveau spécial de connaissance** ; il s'adresse à tout catholique qui veut approfondir sa foi.
- **Diversifié**, le *Sel de la terre* propose à tous une **formation catholique vraiment complète** : études doctrinales et apologétiques, spiritualité et Écriture sainte, histoire et arts de la civilisation chrétienne viennent tour à tour nourrir votre intelligence.
- **Adapté**, le *Sel de la terre* présente les vérités religieuses **les plus utiles** à notre temps et dénonce les erreurs qui menacent aujourd'hui les intelligences.
- **Traditionnel**, le *Sel de la terre* est publié sous la responsabilité d'une communauté dominicaine qui se place **sous le patronage de saint Thomas d'Aquin**, pour la sûreté de la doctrine et la clarté de l'expression.

Cet article vous a plu ?

Vous pouvez :

[Vous
abonner](#)

[Découvrir
notre site](#)

[Faire
un don](#)

Trouvez plus de 1000 articles en accès libre !